



Voie Grenoble (Cularo)-Vienne (Vienna) / Tronçon Jardin – Vienne (Vienna)

Vienne, colonie latine dès -50, puis colonie romaine entre -46 et -15 suivant les auteurs. Elle reçoit entre 36 et 41 le « droit italice », privilège détenu seulement par Lyon et Cologne en Gaule.